



GRUPEMENT DE
COOPERATION
SANITAIRE

télesanté
lorraine

2012
Septembre

La lettre N°6
d'information



01.

Les Tableaux de Bord : de nouveaux assistants à la prise de décision !

Via l'application Live Dashboard, l'équipe Télé Santé Lorraine extrait des informations sur l'utilisation des services proposés aux professionnels de santé. Des renseignements qui se révèlent d'une grande utilité, car ils aident à la prise de décision : les tableaux de bord qui en découlent sont de véritables assistants pour les décideurs (directeurs d'établissements, institutions de santé...), indiquant à tout moment la progression d'utilisation du service de télé santé par rapport aux objectifs préalablement fixés. Citons par exemple le délai de traitement d'un dossier iMad en SSR, ou le temps passé aux urgences d'un centre hospitalier, ou encore le nombre d'actes de PDS (permanence des soins) réalisés sur un mois... Autant d'informations synthétiques et porteuses de sens, accessibles aux décideurs en un clic. Epaulés par ces « nouveaux assistants », ils peuvent alors consacrer tous leurs efforts à l'interprétation des données et aux améliorations organisationnelles à apporter. L'outil décisionnel donne une vision à la fois globale et locale de l'activité sanitaire lorraine.

Témoignage

Abdoulaye Diallo, Stagiaire en décisionnel, Télé Santé Lorraine



« Pour mon stage de fin d'études de MIAGE, je suis en charge de concevoir, développer et maintenir des tableaux de bord fiables pour iMad, T-Lor ou encore pour Orulor. Je trouve le Dashboard plus qu'utile : il aide à la prise de décision (sans se substituer au décideur) et au pilotage des différentes activités médicales de la région. Connaître le nœud du problème permet de prévoir des mesures correctives et d'accompagner en cas de dysfonctionnement, dans un service ou pour une activité. Sur la base d'indicateurs sûrs, il peut inciter les établissements à améliorer la qualité des services proposés. »

03. LE chiffre : 1000

C'est le nombre de compte-rendus radiologiques transmis par le Service d'Imagerie Médicale du Centre Hospitalier Emile Durkheim à destination de la médecine de ville sur l'année écoulée via la messagerie sécurisée sante-lorraine.

Fort d'une interopérabilité avec la messagerie sécurisée Apicrypt et d'un interfaçage réussi avec le SIR (Système d'Information Radiologique), la messagerie sécurisée sante-lorraine a permis de rendre plus rapide ces transmissions sécurisées en optimisant les processus d'envois et d'intégration des comptes-rendus dans les logiciels de cabinets médicaux.

Actuellement en phase pilote, un déploiement progressif dans d'autres services de l'établissement laisse entrevoir de vrais gains quantitatifs et qualitatifs dans le renforcement des liens entre médecine de ville et hôpital au service de la continuité de la prise en charge du patient.

Edito

Le mois de septembre est, pour beaucoup, synonyme de rentrée, chacun reprend le chemin de l'école ou celui du travail. Néanmoins, les vacances n'ont pas été de tout repos pour Télé Santé Lorraine.

Le 25 juin 2012, Jean Lefebvre, directeur du Centre Hospitalier de Pont-à-Mousson, a été réélu administrateur de Télé Santé Lorraine pour une durée de 3 ans. M.Christian Delgoffe, M.Jean Lefebvre, M.Daniel Mayeux, M.Mathieu Rocher et M.Philippe Vigouroux forment désormais le nouveau bureau exécutif.

Et enfin, le 9 juillet dernier, grâce au travail de toute l'équipe, Télé Santé Lorraine a été agréée, pour 3 ans, hébergeur de données de santé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé, pour le service T-Lor.

Toute l'équipe de Télé Santé Lorraine vous souhaite une bonne rentrée.



02.

Odys, la nouvelle aventure!



Nous l'évoquons dans la dernière newsletter : Télé Santé Lorraine se lance dans le déploiement de la téléconsultation en région. Les professionnels de santé pourront assurer des consultations à distance avec leurs patients. Afin de l'ancrer comme il se doit dans le panel des services déployés par Télé Santé Lorraine, l'équipe a choisi de mettre un nom sur ce service de téléconsultation : Odys.

Odys...Odysée...Pour que souffle en Lorraine un nouvel air d'aventure...

En mai dernier, la société Covalia devenait le nouveau partenaire industriel de Télé Santé Lorraine. Sélectionnée à l'issue d'un appel d'offres, elle est non seulement chargée de fournir la plateforme technique permettant de mettre en œuvre le projet, mais également de participer au déploiement de ce nouveau service.

Le déploiement va débuter par une phase pilote, qui s'articule autour de trois axes : les traitements de la phase aigue des AVC, les consultations pré-anesthésiques en milieu pénitentiaire, et les consultations relatives à l'insuffisance rénale, en lien avec l'ALTIR (Association Lorraine pour le Traitement de l'Insuffisance Rénale). Le déploiement se veut progressif, avec un début des usages attendu pour septembre 2012.

Une généralisation à d'autres domaines nécessitant des téléconsultations (EPHAD, dermatologie, etc.) sera ensuite réalisée.



04. Le ROR au Congrès de la SFMU : un franc succès !

A l'occasion du 6ème Congrès de la SFMU (Société Française de la Médecine d'Urgence) qui s'est déroulé les 30, 31 mai et 1er juin 2012 au Palais des Congrès de Paris, le ROR-IR (Répertoire Opérationnel des Ressources Inter-Régions) a été présenté aux professionnels de santé. Ce projet innovant est porté par les ARS Ile-de-France et Lorraine et les GCS D-SISIF et Télésanté Lorraine.

Des ateliers de simulations et des espaces de navigation libre du ROR ont permis de sensibiliser les professionnels de l'urgence à l'application commune et à sa capacité à optimiser le parcours de soins des patients.

Les équipes de déploiement ainsi que les responsables de projet présents ont répondu à toutes les questions quant à la méthodologie, les choix techniques, ou encore l'intégration avec les applications régionales existantes.

Au total, ce sont plus de 50 présentations du ROR qui se sont déroulées durant les 3 jours du Congrès, plus de 150 personnes qui se sont arrêtées sur le stand et plus de 4 régions intéressées par le projet.

Témoignage

François Dolveck, Directeur de projet ROR-IR, GCS D-SISIF

« Depuis près d'un an, les GCS Télésanté Lorraine et D-SISIF développent et déploient une même solution pour le Répertoire Opérationnel des Ressources : le ROR interrégional (ROR-IR). En juin 2012, nous avons décidé de présenter conjointement l'application au congrès de la Société Française de Médecine d'Urgence sur un stand d'exposition. Le nombre de visite a été important tout au long du congrès. Les visiteurs venant des deux régions déjà déployées ont pu recevoir des informations complémentaires sur le ROR-IR. Quant aux visiteurs des autres régions, ils ont pu découvrir nos travaux et notre application. Plusieurs régions depuis sont en discussion pour nous rejoindre pour le développement et l'exploitation du ROR-IR et le nombre de connexion quotidienne a augmenté sensiblement. Cette présentation à la SFMU 2012 a été une réelle réussite pour nos deux régions. »



GCS Télésanté Lorraine

6, allée de Longchamp
54600 Villers-lès-Nancy

Tél : 03 83 97 13 70
Fax : 03 83 97 13 72

contact@sante-lorraine.fr
www.sante-lorraine.fr



télésanté
lorraine

05. Télésanté Lorraine agréé « Hébergeur de données de santé à caractère personnel »

Depuis le 4 janvier 2006, les exigences en matière d'hébergement de données de santé sont encadrées par un décret qui a déjà permis à de nombreuses structures d'obtenir l'agrément.

C'est dans cette logique que Télésanté Lorraine a souhaité s'inscrire pour garantir une qualité de service à l'ensemble de ses adhérents, dans le respect des règles de sécurité du système d'information. Le 5 décembre 2011, un dossier de demande d'agrément a été déposé auprès de l'ASIP Santé afin d'être en conformité avec ce décret.

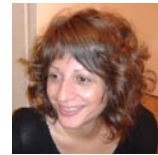
Le 9 juillet dernier, le verdict est tombé : Télésanté Lorraine a reçu l'agrément « Hébergeur de données de santé à caractère personnel » du Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Un agrément valable 3 ans, qui récompense les efforts fournis par l'équipe de Télésanté Lorraine dans leur volonté de sécurisation des flux et des données de santé personnelles.

Obtenu sur un périmètre restreint pour l'instant (service de télémagerie T-lor), Télésanté Lorraine réfléchit déjà à élargir cet agrément à l'ensemble des services hébergeant des données de santé à caractère personnel.

06. Zoom sur un métier : Juriste

Rencontre avec Stéphanie Langard, Juriste à Télésanté Lorraine



Quel est votre rôle au sein de Télésanté Lorraine ?

Mon rôle est de protéger les intérêts de Télésanté Lorraine.

La protection de ces intérêts passe par l'anticipation des risques inhérents à toutes les actions de la structure. Ces actions doivent être en conformité avec les dispositions légales. Ma mission est transverse, j'interviens sur tous les projets de Télésanté Lorraine mais aussi dans l'organisation même de la structure : les statuts de Télésanté Lorraine, les contrats, les coopérations, les partenariats, les achats passent par un examen minutieux de ma part. Dans le cadre de mon activité, je conseille également les adhérents de Télésanté Lorraine. Bien qu'une majeure partie des conseils juridiques concerne les problématiques des systèmes d'information des établissements de santé, cette expertise juridique a un champ extrêmement large, tels le droit des patients, la politique d'achats, la mutualisation de moyens, la rédaction des CPOM.

La télésanté est un domaine très spécifique, en quoi l'intervention d'une juriste est-elle nécessaire ?

La télésanté n'est pas nouvelle dans le monde de la santé. C'est l'explosion des TIC qui semble nécessiter une présence juridique. Ces technologies, de plus en plus pointues, interviennent aujourd'hui dans tout le système de santé. Le législateur, dans le but de protéger les intérêts des patients, s'est emparé de ces questions et impose le respect de multiples normes, applicables à tous les acteurs du système de santé.

Pouvez-vous me donner des cas concrets ?

L'exemple de T-Lor, le système de téléradiologie, apparaît comme le plus parlant pour démontrer le bien-fondé de la présence d'un juriste lors de la mise en œuvre d'un tel projet. T-Lor permet l'échange et l'interprétation d'images radiologiques entre professionnels de santé. Dans le cadre de ce projet, je suis intervenue à plusieurs niveaux : pour vérifier les droits des patients (consentement et information) et mettre en place les procédures adéquates notamment pour la contractualisation entre les acteurs de santé, pour étudier leurs responsabilités, pour la mise en œuvre d'une organisation régionale (la téléradiologie sera utilisée à terme pour la permanence des soins, une organisation doit donc être prévue et cadrée). Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente qu'un bref panel des possibles interventions d'un juriste dans le cadre d'un projet de télésanté.